**VINGT-CINQUIÈME CONGRÈS INTERAMÉRICAIN DES MINISTRES** OEA/Ser.K/III.26.1

**ET HAUTS FONCTIONNAIRES CHARGÉS DU TOURISME** CIDI/TUR-XXV/doc. 5/21

Le 6 octobre 2021 4 octobre 2021

Washington, D.C., États-Unis d’Amérique Original: anglais

VIRTUEL

**REPORT SUR LES ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE EN APPUI AU TOURISME**

(Élaboré par la Section de la culture et du tourisme du Département

du développement économique)

**REPORT SUR LES ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE EN APPUI AU TOURISME**

(Élaboré par la Section de la culture et du tourisme du Département

du développement économique)

INTRODUCTION

Ce rapport du Secrétariat général porte sur les activités mises en œuvre depuis le vingt-quatrième Congrès interaméricain des ministres et hauts fonctionnaires chargés du tourisme, qui s’est tenu à Georgetown (Guyana), les 21 et 22 mars 2018, en exécution des mandats issus de cette réunion. Il inclut également une analyse des résultats récents des indicateurs clés en matière de tourisme dans les Amériques ainsi que des informations sur les actions entreprises avec la finalité d’apporter une aide aux États membres pour leurs interventions destinées à lutter contre la pandémie de COVID-19.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE SECTEUR TOURISTIQUE

 Les arrivées de touristes internationaux, dans le monde entier, ont continué à enregistrer une forte croissance, atteignant 1,46 milliard en 2019 – en augmentation de 5,7 pour cent en 2018 et de 3,8 pour cent en 2019 (OMT, Baromètre du tourisme mondial)[[1]](#footnote-1). La performance de 2019 représente la neuvième année consécutive avec une croissance relativement forte; même si, en 2019, la croissance a ralenti par rapport à la tendance constante, depuis l’année 2010, de quatre (4) pour cent d’augmentation voire plus. Ces solides performances du secteur ont souligné le fait que le secteur du tourisme continue à être l’un des principaux moteurs de la production mondiale mais n’ont pas préfiguré les événements qui allaient se produire en 2020.

Les données provenant du Conseil mondial du voyage et du tourisme (WTTC)[[2]](#footnote-2) indiquent qu’en 2019 les voyages et le tourisme représentaient 10,4% du PIB mondial (impact direct, indirect et induit), 334 millions d’emplois – 1 emploi sur 10 -, 1,7 trillions de dollars en exportations ou 6,8% des exportations mondiales et 27,4% des exportations de services. Le secteur du voyage et du tourisme a subi une perte s’élevant à près de 4,5 trillions de dollars pour se situer à 4,7 trillions de dollars en 2020 et sa contribution au PIB a chuté d’un effarant 49,1% par rapport à 2019, alors que le PIB de l’économie mondiale n’a baissé que de 3,7% en 2020. En 2019, le secteur du voyage et du tourisme a contribué à hauteur de **10,4% au PIB mondial,** une part qui **a baissé à 5,5%** en 2020 à cause des actuelles restrictions aux déplacements. En 2020, 62 millions d’emplois ont été perdus, ce qui représente une diminution de 18.5%, ce qui ne laisse que 272 millions d’emplois dans ce secteur au niveau mondial, en comparaison avec les 334 millions d’emplois en 2019[[3]](#footnote-3).

LE TOURISME DANS LES AMÉRIQUES

Après de solides résultats en ce qui concerne l’arrivée de touristes internationaux jusqu’en 2016, le rythme des arrivées de visiteurs dans le Continent américain a continué son ralentissement en 2018 et 2019. Les Amériques ont eu la croissance la plus lente des cinq régions de l’OMT en 2019, avec une croissance de 1,5 pour cent en matière d’arrivée de visiteurs dans la région, laquelle est bien inférieure à celle du Moyen-Orient (6,8 pour cent), de l’Afrique (2,0 pour cent), de l’Europe (4,2 pour cent) et de l’Asie-Pacifique (4,0 pour cent). Les Amériques ont accueilli 219,3 millions de visiteurs internationaux en 2019, grâce à l’augmentation enregistrée en Amérique du Nord (3,1 pour cent) et dans les Caraïbes (2,0 pour cent), car les Caraïbes ont continué à se rétablir après le ralentissement causé par la saison des puissants ouragans tropicaux de 2017.

RÉSULTATS DU TOURISME PENDANT LA PÉRIODE DE LA PANDÉMIE

 Comme chacun sait, les secteurs des voyages et du tourisme ont été parmi les plus touchés par la pandémie de COVID-19. Les arrivées de touristes internationaux ont chuté, dans le monde entier, de 72,8 pour cent en 2020, selon les données de l’OMT, en comparaison avec 2019, du fait des restrictions aux voyages internationaux et autres restrictions qui ont été adoptées pour freiner l’actuelle pandémie de COVID-19. Cette baisse représente plus d’un milliard d’arrivées de touristes internationaux de moins qu’en 2019. Cela se traduit par la perte de 930 milliards de dollars en recettes d’exportation au titre du tourisme international. Les visiteurs internationaux ont dépensé quelques 536 milliards de dollars dans les destinations l’année dernière, soit le tiers des sommes qu’ils avaient dépensées en 2019 (US$ 1.466 milliards)[[4]](#footnote-4).

 Dans les Amériques, les arrivées de visiteurs ont baissé de 68,2 pour cent en 2020. Cette diminution a été la plus faible en comparaison avec celle des quatre autres sous-régions du monde – 84,1 pour cent en Asie-Pacifique, 74 pour cent en Afrique et au Moyen-Orient et 68,5 pour cent en Europe. Dans le Continent américain, la contribution totale du voyage et du tourisme au PIB est passée de 8,8 pour cent en 2019 à 4,3 pour cent en 2020. Les dépenses des visiteurs internationaux a chuté de 72 pour cent pour atteindre $86,5 milliards et la contribution totale du voyage et du tourisme à l’emploi a baissé à 33,4 millions d’emplois – une perte de plus de 11 millions d’emplois[[5]](#footnote-5).

 S’agissant des sous-régions des Amériques, l’Amérique centrale a subi la baisse la plus forte en matière d’arrivées de visiteurs pendant cette période avec une contraction de 73,1 pour cent. En ce qui concerne les autres sous-régions, le nombre de visiteurs en Amérique du Nord a baissé de 68,1 pour cent, de 60,7 pour cent dans les Caraïbes et de 72,6 pour cent en Amérique du Sud.

PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES MANDATS

 Les travaux de la Section de la culture et du tourisme, dans le domaine du tourisme, ont pour base la superposition de la Stratégie à moyen terme et du Plan de travail 2018-2021 de la Commission interaméricaine du tourisme (CITUR). La Stratégie à moyen terme fournit l’orientation générale en termes de domaines prioritaires et le Plan de travail précise les actions concrètes devant être mises en œuvre.

 La Déclaration de Georgetown« a chargé le Secrétariat général de présenter aux membres du bureau du Congrès, aux fins d’examen, lors de leur réunion de planification prévue au plus tard pour le 31 juillet 2018, un plan de travail fondé sur les lignes directrices énoncées dans la présente Déclaration, qui contribue à la mise en œuvre des engagements contractés aux termes de la stratégie à moyen terme pour l’amélioration de la coopération et de la compétitivité en matière de tourisme dans les Amériques. »

 Le Plan de travail, approuvé suite à la réunion de planification du bureau de la CITUR qui s’est tenue les 16 et 17 juillet 2018, a donc été élaboré afin de définir des actions concrètes destinées à honorer les mandats et les engagements de la Déclaration de Georgetown, adoptée pendant le vingt-quatrième Congrès interaméricain des ministres et hauts fonctionnaires chargés du tourisme, qui s’est tenu au Guyana en mars 2018. Il incorpore également ces actions dans les domaines de priorité de la Stratégie à moyen terme.

 Toutes les activités établies dans le Plan de travail s’inscrivent donc dans l’un des six domaines de priorités de la Stratégie à moyen terme, qui sont les suivants:

1. Sûreté et sécurité du tourisme

2. Infrastructures

3. Durabilité

4. Qualité des produits et des services

5. Marketing et promotion

6. Facilitation des voyages et de la délivrance de visas

SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DU TOURISME

 La section de la culture et du tourisme a continué de collaborer avec le Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle dans le domaine de la sécurité du tourisme. À cet égard, cette collaboration a donné lieu à des ateliers sur la sécurité du tourisme en Équateur et au Guatemala et à l’élaboration d’un Plan de sécurité du tourisme pour le Chili.

1. Webinaire sur les mesures de sécurité dans les destinations touristiques

 Un [Webinaire sur les mesures de sécurité dans les destinations touristiques](http://www.oas.org/en/sedi/desd/ct/documents/Agenda_St4_e.pdf) a été organisé et s’est tenu le 2 mai 2019, en collaboration avec le Comité interaméricain contre le terrorisme du Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle, le Sous-secrétariat au tourisme du Chili et le Ministère des entreprises du Guyana. Ce webinaire a compris des exposés sur *« Qu’est-ce que la sécurité du tourisme et quels sont ses défis au niveau régional »,* des études de cas de Centres pour l’assistance aux touristes et leur protection et du Guyana ainsi que du Réseau interaméricain pour la sécurité du tourisme.

INFRASTRUCTURES

1. Webinaire sur la connectivité dans les Amériques

 Dans le cadre du vingt-quatrième Congrès interaméricain des ministres et hauts fonctionnaires chargés du tourisme dont le thème central était Connecter les Amériques, la question d’améliorer les infrastructures économiques et les autres infrastructures nécessaires afin de faciliter la connexion entre les sous-régions des Amériques a acquis une importance de plus en plus grande. C’est pourquoi le Plan de travail a demandé d’organiser un webinaire sur la connectivité dans les Amériques. Celui-ci s’est tenu le 9 juillet 2019, de concert avec l’Association du transport aérien international (IATA). Ce webinaire s’adressait aux autorités nationales et locales chargées du tourisme, de l’aviation, de l’immigration, des transports et de la connectivité ainsi qu’à d’autres parties prenantes concernées dans les États membres de l’OEA. Il a abordé un large éventail de questions ayant trait à l’amélioration des voyages de tourisme à travers les Amériques, y compris, «entre autres, L’amélioration des infrastructures et la modernisation des processus dans les aéroports, Les taxes aéroportuaires, Les taxes et les redevances des passagers, Une réglementation plus intelligente, Les politiques de ciel ouvert et Les nouvelles technologies et les nouveaux systèmes pour les voyages et la délivrance des visas. »

 Le 4 mars 2020, un accord a été signé avec l’IATA afin de renforcer la coopération entre l’IATA et le SG/OEA dans le cadre du Plan de travail 2018-2021 de la CITUR et d’identifier des domaines d’intérêt commun, dans le but, entre autres :

1. de mettre au point un programme commun visant à améliorer la connectivité aérienne entre les sous-régions des Amériques pour appuyer le développement du tourisme durable;
2. de faciliter un dialogue politique entre les États membres de l’OEA afin d’améliorer la compréhension des questions de connectivité aérienne chez les décideurs et d’accroître la prise de conscience des avantages que représente l’aviation pour le tourisme et l’économie des Amériques;

DURABILITÉ

1. Modèle de gestion du développement durable du tourisme rural basé sur les communautés

 À ce jour, la plus grande partie de la focalisation a été sur les actions relatives au développement du tourisme rural basé sur les communautés. À cet égard, la Section de la culture et du tourisme, en collaboration avec le Vice-ministère du tourisme du Pérou, a apporté des informations bien documentées sur la situation du tourisme rural basé sur les communautés dans les États membres. Ces travaux, dans le cadre du Plan de travail, ont débouché sur une publication : Analyse des informations relatives au tourisme rural basé sur les communautés dans les Amériques.

 Un recueil des expériences réussies en matière de tourisme rural basé sur les communautés dans chacune des sous-régions des Amériques a également été compilé. Il sert de base aux échanges sur les expériences couronnées de succès dans le domaine du tourisme rural basé sur les communautés et offre des possibilités de coopération horizontale entre les pays. La collaboration avec le Vice-ministère du tourisme du Pérou a, elle aussi, débouché sur un document : Lignes directrices pour le tourisme rural basé sur les communautés. Il donne un panorama général de la structure, de la focalisation, des avantages et des caractéristiques du tourisme rural basé sur les communautés dans les pays du Continent américain. Il s’agit d’un travail en cours de développement qui sera perfectionné davantage dans le cadre du Plan de travail de la CITUR.

1. Développer la continuité des activités des micro, petites et moyennes entreprises touristiques après une catastrophe

 Le Plan de travail demande qu’un projet visant à renforcer la résilience aux aléas de la nature dans les Caraïbes soit élaboré. Après plusieurs retards et réécritures de l’avant-projet originel, la proposition relative à ce projet a finalement été approuvée au niveau interne en 2020 et son exécution est déjà bien avancée. Le projet a pour objectif principal d’aider les petites entreprises touristiques des Caraïbes à surmonter les difficultés qui ont une incidence négative sur la continuité de leurs activités pendant et après des évènements catastrophique dans cette région. Il reconnaît que, outre les difficultés rencontrées au niveau de l’entreprise, la continuité des activités peut également subir un impact négatif provenant de multiples facteurs au niveau macro, tels que les faiblesses de la planification et du contrôle du développement, les infrastructures inadéquates, la gestion incorrecte des déchets et les déficiences en matière de gestion des ressources en eau.

 Le projet a deux (2) composantes principales. La ***première***vise à identifier les difficultés qui se posent aux niveaux national et régional à la continuité des activités après une catastrophe et à mettre en lumière les politiques et les stratégies propres à les surmonter à court, moyen et long termes. La **seconde** composante cherche à intégrer la continuité des activités dans les pratiques et procédures commerciales des petits exploitants d’entreprises touristiques en les conscientisant et en renforçant la capacité des propriétaires de ces entreprises en matière de chaîne de valeur du tourisme. Elle cherche également à ce qu’ils prennent des décisions en connaissance de cause qui les aideraient à ce que leur entreprise continue ses activités après des évènements catastrophiques ou qui minimiseraient le temps nécessaire à leur redémarrage.

À ce jour, le projet a renforcé la capacité à se préparer aux situations d’urgence et à les gérer dans neuf pays des Caraïbes et 23 membres du personnel chargés de la gestion des situations d’urgence ont terminé le cours intitulé Équipe communautaire d’intervention en cas de situation d’urgence (CERT) en février 2021.

Le projet a lancé un appel à propositions pour une formation nationale de base au CERT afin de mettre en place une équipe d’intervention communautaire en cas de situation d’urgence dans au moins deux communautés différentes dans chacun des douze pays participant au projet. La Barbade, la Grenade, les Bahamas et Trinité-et-Tobago ont déjà soumis leurs propositions. La Barbade finira sa formation à la fin septembre et les autres pays réaliseront leurs activités de formation en octobre. Le Belize, Sainte-Lucie et la Jamaïque ont montré leur intérêt à soumettre leurs propres propositions.

En collaboration avec l’Association des hôtels et du tourisme des Caraïbes (CHTA), en juillet 2021, a été menée à bien une enquête visant à évaluer les difficultés qui se posent, après une catastrophe, à la continuité des activités des petites entreprises touristiques (PET) dans les Caraïbes et un Forum multi-parties prenantes s’est tenu le 5 août 2021 afin de valider les résultats de l’enquête.

Au moins 40 propriétaires, opérateurs et membres du personnel de petites entreprises touristiques ont commencé une formation pour élaborer, exécuter, réviser et mettre à jour leur plan d’urgence multi-aléas pour la continuité de leurs activités. Cet atelier, d’une durée de quatre jours, dont l’Université des Indes Occidentales (UWI) a été l’hôte et l’organisatrice, par l’intermédiaire de son Institut pour le développement durable et du Centre pour la réduction des risques de catastrophes, a débuté le 5 octobre 2021.

Les prochaines activités incluent un séminaire sur la mise en œuvre du CERT avec des études de cas des États-Unis, du Mexique, de l’Amérique du Sud et des Caraïbes, lequel est prévu au dernier trimestre de 2021. Un Forum de haut niveau sur la résilience dans le secteur du tourisme est envisagé pendant l’année 2022 et qui se tiendra éventuellement en personne. Ce Forum de haut niveau tirera les leçons apprises et mettra en lumière les bonnes pratiques mises en œuvre pendant la pandémie de COVID-19 et pendant d’autres situations d’urgences et d’autres catastrophes complexes tout en appuyant les efforts du secteur visant à adoucir leurs effets et à se rétablir de leur impact.

QUALITÉ DES PRODUITS ET DES SERVICES

1. Webinaire sur l’économie du partage

 Le Plan de travail, dans le cadre de ses objectifs d’échange des informations et de renforcement des capacités, demande que soit réalisé un webinaire sur l’économie du partage. À cet effet, la Section de la culture et du tourisme a collaboré avec l’OMT et l’Association des hôtels et du tourisme des Caraïbes (CHTA) à l’organisation d’un webinaire sur les nouveaux modèles d’entreprises dans le secteur du tourisme avec une attention particulière sur l’économie du partage. Ce webinaire s’est déroulé le 20 novembre 2019 et a compris des exposés de l’OMT, du Vice-ministère du tourisme de la Colombie, de la chambre de tourisme de l’Argentine, d’Airbnbet de l’Association des hôtels et du tourisme des Caraïbes.

MARKETING ET PROMOTION

 Le Plan de travail, en ce qui concerne les domaines prioritaires du marketing et de la promotion, recommande deux actions précises :

1. que la Section de la culture et du tourisme accorde son soutien au Réseau interaméricain et caribéen des petits hôtels (INCAPH) pour l’organisation de la cinquième réunion du Réseau en 2019; et
2. un exposé virtuel de la part du bureau de la CITUR visant à promouvoir et à encourager la participation des petits hôtels à l’INCAPH.
3. Cinquième réunion du Réseau INCAPH

 En ce qui concerne la cinquième réunion du Réseau, ses dirigeants ont indiqué qu’elle ne pourrait pas se tenir, comme prévu, en 2019. Les efforts destinés à organiser la réunion ont, depuis lors, été entravés par la pandémie de COVID 19, notamment par les difficultés économiques des propriétaires des petits hôtels. Compte tenu de la situation actuelle, il faudrait envisager d’organiser une réunion virtuelle au premier semestre de 2022, qui pourrait éventuellement être ciblée sur les initiatives propres à redonner vie aux petits hôtels, vu que le tourisme reprend progressivement.

1. Exposé virtuel pour promouvoir / encourager la participation des petits hôtels à l’INCAPH

 Pour ce qui est de l’exposé virtuel, le Président du Réseau s’est adressé à la Réunion de planification du bureau de la CITUR qui s’est tenue en juillet 2018 et a demandé au bureau d’encourager et de promouvoir, dans leurs pays respectifs, la participation des petits hôtels à ce Réseau.

FACILITATION DES VOYAGES ET DE LA DÉLIVRANCE DE VISAS

 En ce qui concerne le domaine prioritaire de la facilitation des voyages et de la délivrance de visas, la Déclaration de Georgetown a demandé à la CITUR d’appuyer les échanges de bonnes pratiques en matière de facilitation des voyages et du tourisme, notamment la facilitation de la délivrance de visas afin de promouvoir les voyages intra-régionaux et multi-destinations entre les pays des Amériques. Le Plan de travail de la CITUR a, par conséquent, inclus la réalisation d’un webinaire sur la facilitation des voyages et de la délivrance de visas.

1. Webinaire sur la facilitation des voyages et de la délivrance de visas

 Le webinaire sur la facilitation des voyages et de la délivrance de visas, prévu originellement au premier trimestre de 2020, a été adapté en raison de la pandémie de COVID-19. Le webinaire adapté a été organisé de concert avec l’Autorité nationale du tourisme du Panama et s’est tenu le 9 juin 2020 sur le thème révisé « Facilitation des voyages et de la délivrance de visas pendant le COVID-19 ». Ce webinaire a analysé des études récentes sur les impacts de la facilitation des voyages et de la délivrance de visas et a favorisé les échanges et la mise en commun de données d’expériences, entre autres sur les Pratiques sûres pour les voyageurs et les points d’entrée pendant la pandémie de COVID-19. Au cours du webinaire, ont été présentés des exposés de l’Autorité nationale du tourisme du Panama, du Secrétariat pour l’intégration du tourisme en Amérique centrale (SITCA), de l’OMT, du Conseil des Ministres de la santé de l’Amérique centrale et de la République dominicaine (COMISCA) et l’Association du transport aérien international (IATA).

ACTIONS RELATIVES AU TOURISME POUR AIDER LES ÉTATS MEMBRES DANS LEURS INTERVENTIONS CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19

 Étant donné l’impact impressionnant que la pandémie de COVID-19 a eu sur le secteur du tourisme, des activités précises ont été mises en œuvre par la Section de la culture et du tourisme pour aider les États membres dans leurs interventions. Bon nombre de ces actions concernent le renforcement des capacités, la mise en commun de webinaires ou l’adaptation d’activités figurant dans le Plan de travail afin de s’attaquer à la nouvelle réalité.

 Le 7 avril 2020, la Section de la culture et du tourisme a publié un bulletin d’information qui fait état d’une liste initiale des Réponses des politiques touristiques au COVID-19 dans les États membres. Celle-ci rend compte de la gamme d’initiatives et de mesures mises en œuvre ou envisagées par les États membres pour soutenir le secteur du tourisme.

 Dans le cadre du Forum du tourisme autochtone des Amériques, le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI), par l’intermédiaire de la Section de la culture et du tourisme, a collaboré avec l’Institut international d’études touristiques de l’Université George Washington (GWU IITS) et le Bureau of Indian Affairs des États-Unis à l’organisation de trois webinaires sous-régionaux distincts pendant l’été 2020. Ces webinaires étaient ciblés sur « Les conséquences de la COVID-19 sur les communautés et le tourisme autochtones » dans les sous-régions de l’Amérique du Nord, des Caraïbes et de l’Amérique centrale et de l’Amérique du Sud, respectivement.

 Le partenariat entre le SEDI, l’Institut international d’études touristiques de l’Université George Washington et le Bureau of Indian Affairs des États-Unis a également organisé et exécuté avec succès le premier Forum du tourisme autochtone des Amériques. Celui-ci s’est tenu en modalité virtuelle du 12 au 16 octobre 2020. Des parties importantes de l’ordre du jour du Forum ont été consacrées à l’examen des problèmes et des questions liées à la COVID-19, y compris ceux-ci :

- Comment le tourisme peut-il favoriser la reprise économique après la COVID-19?

- Quelles expériences en matière de tourisme seront viables pour les communautés et attractives pour les visiteurs après la COVID-19? et

 - Comment les communautés peuvent-elles planifier leur relance après la COVID-19?

Dans le cadre du Forum du tourisme autochtone des Amériques, le SEDI, par l’intermédiaire de la Section de la culture et du tourisme, a collaboré avec l’Université George Washington et le Département de l’Intérieur des États-Unis (USDOI), afin de mettre en place l’Initiative collaborative pour le tourisme autochtone des Amériques. Cette Initiative collaborative est née pendant le Forum du tourisme autochtone des Amériques auquel ont assisté près de 300 dirigeants du tourisme autochtone et du secteur touristique du Canada, des États-Unis, des Caraïbes, de l’Amérique centrale et de l’Amérique du Sud.

La réunion de l’Initiative collaborative, organisée par le Comité directeur de l’Initiative, lequel est composé de l’OEA, du SEDI, du GWU IITS et de l’USDOI, s’est tenue le 29 avril 2021 et a convenu d’une série de propositions liées à sa formalisation, notamment sa vision, sa structure, sa gouvernance, sa participation et ses principes. La vision de l’Initiative collaborative est de mettre en place un réseau de dirigeants autochtones et d’organisations du secteur touristique afin d’échanger des idées et des données d’expériences et d’encourager un dialogue visant à stimuler une action collaborative en appui au développement et à la croissance durables des communautés autochtones des Amériques.

 Les priorités actuelles de l’Initiative collaborative sont notamment les suivantes :

1. La relance après la Covid-19

2. Le renforcement des capacités, de la durabilité et de la technologie

3. Le respect, la représentation et l’inclusion dans la planification du gouvernement et du secteur ainsi que dans la mise en œuvre.

 Le Secrétariat général de l’OEA, par l’intermédiaire du SEDI, a apporté son soutien aux initiatives nationales destinées à rouvrir les destinations, en toute sécurité, aux visiteurs internationaux. Une de ces initiatives de la Section de la culture et du tourisme concerne la documentation et la mise en commun des protocoles nationaux relatifs aux mesures de biosécurité des États membres. Cette information est disponible sur le site web de la Section de la culture et du tourisme du Département du développement économique.

 Pendant l’année 2020, le Vice-ministère du tourisme de la Colombie a organisé plusieurs réunions avec les autorités touristiques de l’Amérique latine afin de coordonner des actions régionales se rapportant à la pandémie. Le Département du développement économique y a participé et a fourni un appui technique.

 Le 9 avril 2020, un webinaire intitulé « La sécurité du tourisme à l’heure de la COVID-19 » a été organisé dans le cadre du Plan de travail de la CITUR, avec la collaboration de la Section de la culture et du tourisme, du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) et l’Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI). Ce webinaire a inclus des exposés d’experts des gouvernements équatorien et guatémaltèque et a mis en lumière, notamment, les défis qu’affrontent les pays quand ils rapatrient des touristes[[6]](#footnote-6).

 Le 19 juin 2020, s’est tenu un webinaire sur les protocoles de biosécurité pour relancer le tourisme[[7]](#footnote-7). Il a inclus des exposés de représentants du tourisme de Quito et de l’Association des hôtels et des restaurants du Pérou qui étaient ciblés sur les difficultés que rencontre la mise en application des protocoles de biosécurité.

 Le 19 août 2020, le SEDI, par l’intermédiaire de la Section de la culture et du tourisme, avec la collaboration de l’American Hotel and Lodging Educational Institute, a organisé un webinaire sur « La reprise du secteur touristique avec une attention particulière aux hôtels et aux restaurants ».Au cours de ce webinaire, des experts des secteurs de l’hôtellerie et de la restauration ont donné des perspectives clés sur l’impact de la COVID-19 sur le secteur et sur les prochaines mesures essentielles que tout gérant ou propriétaire devrait prendre pour garantir la sécurité de tout le personnel et de tous les visiteurs.

 En juillet 2021, la Section de la culture et du tourisme a collaboré à nouveau avec l’American Hotel and Lodging Educational Institute à l’organisation d’un webinaire/atelier intitulé Affronter les lacunes en matière de compétences dans le secteur de l’hôtellerie et de la restauration . Ce webinaire a présenté de nouveaux programmes axés sur le secteur et sur les compétences à l’intention des établissements de formation professionnelle, des programmes qui sont de nature à aider les entreprises de l’hôtellerie, de la restauration et touristiques ainsi que les gouvernements à relever les défis actuels du marché du travail et les lacunes en matière de compétences. Il a donné lieu à des débats animés, a mis en contact des experts et a fait porter principalement son attention sur :

* les défis existants en matière d’offres de travail et de dotation en personnel
* les complications qui surgissent après la pandémie dans les entreprises touristiques, hôtelières et de la restauration
* de quelle manière la formation professionnelle peut-elle s’avérer utile à l’accroissement d’une main-d’œuvre polyvalente
* l’importance d’une formation spécifique en hôtellerie, restauration et tourisme, telle que le nouveau programme de gestion de l’hôtellerie, de la restauration et du le tourisme (HTM) de l’AHLEI

 Dans le cadre du Plan de travail 2018-2021 de la CITUR et en collaboration avec le Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle, des travaux sont actuellement en cours pour fournir aux visiteurs la documentation qui leur permettra d’avoir accès aux protocoles et aux règlements régissant les voyages dans chaque État membre de l’OEA. Ils feront également l’analyse des directives communes qui contribuent à la sécurité des voyages d’un pays à l’autre. Un exposé sur ces travaux a été fait à la deuxième réunion de la CITUR les 19 et 20 novembre 2020.

 Le Secrétariat général de l’OEA s’est associé à la Banque interaméricaine de développement et à l’Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies (OMT) pour l’élaboration d’une publication sur les Recommandations régionales concernant les protocoles de biosécurité dans le secteur du tourisme d’Amérique latine et des Caraïbes. À cet égard, le 16 décembre 2020, une réunion de travail virtuelle a été organisée avec les États membres pour leur présenter une première analyse de la révision systématique des protocoles mis au point par des entités publiques et privées dans plusieurs pays d’Amérique latine, des Caraïbes et du monde. La réunion de travail, sur la base de cette première évaluation, a contribué à combler les écarts et à donner la priorité aux bonnes pratiques dans le cadre des recommandations régionales et à faire avancer les choses au sein du Groupe de travail de la CITUR sur les protocoles relatifs aux mesures bio-sanitaires pour les voyages et le tourisme. En août 2021, ont été publiées des recommandations concernant les protocoles relatifs aux mesures bio-sanitaires dans les sous-secteurs de l’hébergement, de la restauration et des transports locaux ainsi que dans les zones de plages, les aéroports et les ports et dans les mois qui viennent plusieurs réunions et webinaires seront organisés avec des parties prenantes concernées afin de diffuser ces informations.

En juillet 2021, la Section de la culture et du tourisme a produit le premier numéro du Bulletin d’information sur le tourisme durable du Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI). Tous les deux mois, à partir de juillet 2021, la Section de la culture et du tourisme du Département du développement économique publiera une compilation des faits nouveaux qui se sont produits dans les États membres, les organisations internationales et les associations pertinentes concernant la récupération et la relance du tourisme ainsi que les mesures prises en faveur du tourisme durable et pour adoucir les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 sur le secteur du tourisme. La publication contiendra également des informations sur les activités de la Commission interaméricaine du tourisme (CITUR) et ses quatre (4) groupes de travail ainsi que sur les principales activités de la Section de la culture et du tourisme destinées à appuyer le développement du tourisme durable.

RÉUNIONS DE LA CITUR

 En 2020, face à la crise actuelle qu’affronte le secteur, la Commission interaméricaine du tourisme (CITUR) a organisé, de concert avec la Section de la culture et du tourisme en sa qualité de Secrétariat technique, deux réunions — une réunion extraordinaire en août et une réunion ordinaire en novembre — dans le but de mettre à la disposition des États membres un espace de dialogue leur permettant, entre autres, d’examiner la nature et le coût de l’impact de la pandémie sur le secteur du tourisme, les politiques mises en œuvre pour venir en aide aux petites entreprises, aux agences touristiques et aux travailleurs du secteur ainsi que les protocoles et les stratégies utilisées pour garantir la continuité des activités du secteur pendant la pandémie. À ces réunions, la Présidence de la CITUR a recommandé de créer quatre groupes de travail pour appuyer la durabilité du secteur touristique dans les Amériques. L’un de ces groupes a pour mission d’élaborer un plan d’action pour la relance du secteur de l’aviation et des bateaux de croisière et un autre se consacre à l’importance de mettre en place des protocoles standardisés relatifs aux mesures bio-sanitaires pour les voyages et le tourisme dans la région afin de lutter contre la COVID-19. Les deux autres groupes étudient le changement climatique et le développement durable et élaborent une stratégie à l’horizon 2050.

 À ce jour, en 2021, la CITUR a tenu deux autres réunions extraordinaire – une en mars et une autre en juin – afin d’examiner les progrès accomplis par les quatre groupes de travail, faire l’état des lieux et rechercher des mesures communes propres à faire face à l’impact de la pandémie, à relancer le secteur du voyage et du tourisme et à le préparer pour l’après-pandémie. Des membres de chacun des quatre (4) groupes de travail feront des exposés devant le vingt-cinquième Congrès interaméricain sur l’avancée de leurs travaux, lors de la réunion qui se tiendra le 6 octobre 2021.

CIDTU00177F01

1. . Disponible sur le site: <https://www.e-unwto.org/doi/epdf/10.18111/wtobarometereng.2020.18.1.6> [↑](#footnote-ref-1)
2. . Consulter les rapports de 2020 sur l’impact économique du Conseil mondial du voyage et du tourisme, disponibles sur le site: <https://wttc.org/Research/Economic-Impact> [↑](#footnote-ref-2)
3. . Rapports sur l’impact économique du Conseil mondial du voyage et du tourisme. [↑](#footnote-ref-3)
4. . OMT, Baromètre du tourisme mondial, volume 19, numéro 3, mai 2021 [↑](#footnote-ref-4)
5. . Conseil mondial du voyage et du tourisme [↑](#footnote-ref-5)
6. . Des informations relatives au webinaire sont disponibles sur le site : <http://www.oas.org/es/sedi/ddes/CT/Webinar_04_2020.asp> [↑](#footnote-ref-6)
7. . Des informations supplémentaires concernant ce webinaire sont disponibles sur le site : <http://www.oas.org/en/sedi/desd/ct/TSS_0620_e.asp> [↑](#footnote-ref-7)